

CHRISTIAN DUFOUR

Directeur adjoint de l'IRES

La réflexion de l'IRES sur le monde du travail

Je voudrais remercier solidairement le bureau de l'IRES et Jacky Fayolle pour avoir retenu un thème aussi simple que « la réflexion de l'IRES sur le monde du travail » et avoir généreusement accordé quelques minutes à son traitement. J'utiliserai ces contraintes temporelles pour justifier les raccourcis que je vais utiliser. Ils serviront, je l'espère, à nourrir la discussion.

1. La notion de « monde du travail », vocable fédérateur

Je me suis retrouvé perplexe devant l'intitulé de cette intervention. La notion de monde du travail est peu fréquente dans la recherche. Avec du temps on montrerait sans doute qu'elle occupe une place spécifique dans l'histoire de la pensée sociale. Elle ne se confond pas avec celle de classe laborieuse, ni avec celle de salariat ou de rapport salarial, qui, elle, sert explicitement de fil conducteur au programme de travail de l'IRES. Cette notion désigne les salariés, leurs relations à l'acte de travail, leur environnement social dans un sens assez large. Mais ses frontières sont mouvantes. Dans certaines acceptions, elle peut inclure les employeurs et leurs interventions sur le travail et les conditions de vie des salariés. Elle n'a jamais fait l'objet de recherche en tant que telle au sein de l'IRES. A ma connaissance, et le CD-ROM dont vous disposez vous permettra de le vérifier, elle n'est utilisée qu'à une occasion, dans une recherche menée à la demande du ministère de la Culture sur le thème culture et monde du travail. Au fond, son imprécision même lui permet de jouer un rôle que je qualifierai de fédérateur, c'est dans ce sens que je l'utiliserai.

Quel est donc le monde du travail qui se dessine à travers les travaux de l'IRES ? Pour en donner une idée, on peut simplement ouvrir le rapport d'activité 2002 et le programme de travail 2003 qui vont être soumis au conseil d'administration dans les prochaines semaines.

2. Des thèmes divers, constance de la référence à des groupes sociaux

On y annonce des travaux fort divers dont je n'évoquerai que quelques titres :

- la protection sociale, les marchés financiers, et les transferts sociaux,
- les marchés du travail, les politiques d'emploi, le temps de travail,
- les politiques publiques dans le domaine de la santé,
- la globalisation et la cohésion sociale, l'insertion des jeunes dans le travail,
- les nouvelles formes de rémunération, les nouvelles technologies et l'emploi,
- les systèmes de retraite, leur financement, et les travailleurs vieillissants,
- le travail et l'utilisateur/client, les conditions de travail,
- les discriminations et les itinéraires professionnels,
- les relations professionnelles dans la fonction publique ou les petites entreprises, en France et ailleurs,
- etc.

Des thèmes et des disciplines d'analyse variés certes. Mais si l'on dépasse les titres, on repère assez vite, je crois, deux constantes qui constituent une sorte de marque de fabrique de l'IRES. A travers ces deux constantes l'IRES met en œuvre, à mon avis, une idée du monde du travail implicitement commune mais explicitement ouverte au débat.

La première de ces constantes est que, quels que soient le sujet de recherche et la discipline, ils sont peuplés de références à des groupes sociaux. Des groupes sociaux et leurs devenir sont constamment au centre des sujets abordés par l'IRES. Ainsi, derrière des énoncés de recherche parfois un peu secs sinon rébarbatifs, se profilent des populations bigarrées et à première vue hétéroclites. Au cœur des travaux de l'IRES se débattent une multiplicité de groupes et de mondes qui cohabitent au sein ou alentour du salariat, à travers mille et un statuts, au cœur ou en marge de l'acte de travail. Que ce soit par les distinctions d'âge, de sexe, de qualifications professionnelles,

de nationalités ou de rapports avec l'emploi, que ce soit par les niveaux de rémunérations, ou de protection sociale que ce soit encore par leurs relations avec les institutions représentatives du personnel, ces groupes cherchent leur propre place et parfois s'interrogent sur leurs relations avec d'autres groupes.

Ce foisonnement n'est pas, je crois, qu'un effet de méthode produit par la division du travail de recherche. Plus profondément, il me semble refléter une évolution dans l'analyse du salariat : la prise en compte de sa diversité sinon de ses contradictions internes. L'IRES décrit un monde du travail qui ne se conçoit pas *a priori* comme une unité, dotée d'une identité prédéterminée qu'il devrait assumer pour être fidèle à lui-même.

L'IRES partage ce constat d'hétérogénéité avec beaucoup.

Mais on peut repérer une deuxième constante dans ses travaux qui me semble plus originale.

A l'IRES, entre les changements économiques ou sociaux et les groupes qu'ils concernent, il y a toujours des acteurs avec leurs stratégies, leurs conflits et leurs capacités d'action. Les stratégies collectives font partie de l'objet de la recherche, que ce soit pour constater qu'elles sont centrales dans l'orientation des décisions, balbutiantes, ou usées par le temps et les changements.

Ce deuxième aspect complète et modifie significativement le statut du premier. L'hétérogénéité sinon l'hétérogénéisation du monde du travail est dû-



Florence Lefresne, Adelheid Hege et Christian Dufour, chercheurs à l'IRES.

ment observée et documentée. Mais elle non plus n'est pas une nécessité historique qui viendrait se substituer à la précédente.

Le monde du travail évoqué dans les travaux de l'IRES n'est donc ni unifié *a priori* ni condamné à subir sans réaction la désagrégation de solidarités anciennes. Il est par contre interrogé sur sa capacité à agir collectivement dans des circonstances nouvelles, tant au plan national qu'au plan international.

Les travaux de l'IRES décrivent un monde du travail où les acteurs sont appelés à faire des choix non seulement sur les questions qui leur sont posées de l'extérieur, mais même sur leur propre identité. Ou de façon un peu plus dialectique, on voit des acteurs qui se redéfinissent eux-mêmes en opérant des choix, en prenant des décisions qui ajustent autant que faire se peut ce qu'ils sont du fait de leur histoire à ce qu'ils veulent devenir. Il fait partie des postulats implicites de l'IRES que ces choix peuvent être collectifs.

3. Des groupes réactifs, des identités en mouvement

Au fond, l'IRES décrit un monde du travail qui tente à nouveaux frais de redessiner ses frontières, de se donner une identité commune. Et aujourd'hui peut-être plus qu'auparavant dessiner des frontières nouvelles, trouver des identités communes consiste à sauter par-dessus les frontières anciennes, à régler des comptes avec des identités anciennes sans pour autant les renier. L'internationalisation est au cœur de la question de l'identité des acteurs collectifs du monde du travail, en même temps que l'exclusion au bureau ou au coin de la rue.

Symptomatiquement, le thème de l'individualisation de la société n'est pas très présent dans les travaux de l'IRES. S'agit-il d'un oubli, d'un *a priori*, d'une bévue théorique ou d'une incapacité à intégrer cette question ?

Personnellement, je le regrette, parce qu'il fait partie intégrante du fond théorique qui me semble être commun. Pour le montrer je voudrais conclure par une citation, qui me semble fournir une référence solide pour aborder plus à fond la question du monde du travail et de son devenir aujourd'hui. C'est un plaisir tout spécial de la lire au sein du Conseil économique et social.

« La force collective qu'est l'Etat, pour être libératrice de l'individu, a besoin elle-même de contrepoids ; elle doit être contenue par d'autres forces collectives, à savoir par (des) groupes secondaires. S'il n'est pas bien qu'ils soient seuls [et là l'auteur se défend de l'accusation de corporatisme qui pourrait lui être faite], il faut qu'ils soient. Et c'est de ce conflit de forces sociales que naissent les libertés individuelles. (Ces groupes secondaires) ne servent pas seulement à régler et administrer les intérêts qui sont de leur

compétence. Ils ont un rôle plus général ; ils sont une des conditions indispensables de l'émancipation individuelle ».

Cette citation est tirée des *Leçons de sociologie* d'Emile Durkheim, prononcées à la fin du XIX^e siècle . Idée bien française alors ? Mais non, cette idée, Durkheim la partage avec Simmel, son pendant allemand de la même époque. Sur l'importance dans le monde du travail aujourd'hui de cette identité de vue des deux côtés de la frontière à la fin du XIX^e siècle, je vous renvoie à un ouvrage publié en 2002 par des chercheurs de l'IRES et qui s'intitule *L'Europe syndicale au quotidien* . Vous trouverez un bref résumé de ce livre parmi les documents qui vont ont été remis, accompagné d'un bon de commande.